



VILLE DE
CHARLEMAGNE

PROVINCE DE QUÉBEC

BUREAU DU
GREFFIER

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHARLEMAGNE
À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM
TENUE LE 4 MAI 2021 EN VIDÉOCONFÉRENCE

à laquelle sont présents Mesdames et Messieurs les Conseillers, Serge Desjardins, Pauline Lavoie-Dubé, Sylvain Crevier, Josée Paquette et Joe Falci formant tous quorum sous la présidence du maire Normand Grenier

RÉSOLUTION NUMÉRO 21-05-062

Violence conjugale

Attendu que des milliers de femmes sont victimes d'agressions physiques, psychologiques et sexuelles de la part de leur conjoint chaque année au Québec;

Attendu que ces agressions, perpétrées dans l'intimité du couple, sont inacceptables;

Attendu que le regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale a lancé la campagne de sensibilisation « *Municipalités alliées contre la violence conjugale* » afin de lutter contre ces agressions;

Attendu qu'il existe un consensus important pour l'égalité des hommes et des femmes;

Attendu que malgré les différentes actions posées, la violence conjugale est toujours d'actualité et reste un frein important pour l'égalité des hommes et des femmes;

Pour ces motifs, il est :

Proposé par: Joe Falci

Appuyé par : Josée Paquette

Et résolu,

QUE la Ville de Charlemagne devienne alliée dans la lutte contre la violence conjugale.

ADOPTÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME SOUS RÉSERVE DES APPROBATIONS;
DONNÉE CE 5 MAI 2021

Olivier Goyet
Direction générale/greffe par intérim